



A PROPOS ...

... de Classe Départ

Une quinzaine de jeunes « en panne » dans leurs parcours personnels et professionnels se sont engagés en service civique dans la Classe départ. Entourés par la compagnie du Théâtre du Grabuge et la MJC Laennec-Mermoz, ils s'impliquent dans des ateliers collectifs de pratiques artistiques (théâtre, écriture, danse, vidéo, musique...), la création de spectacles et de films, des actions citoyennes locales telles que l'entretien de jardins collectifs et des médiations culturelles auprès de personnes âgées et de collégiens. Ils prennent ainsi un nouveau départ social et professionnel : « on décale ! »

« C'est le début de quelque chose mais je vois pas encore quoi. C'est pas encore clair, mais c'est un début pour moi. »

« Je pense maintenant que j'ai un avenir, je réfléchis souvent. »

Contact : mediation@mjclaennecmermoz.fr

DES ARTICLES, PUBLICATIONS ET SITES QUI NOUS ONT PLU

« Housing First. Au-delà du sans-abrisme et de la psychiatrie », *Vie sociale*, n° 23-24, 2018

« Aux portes de la rue: les sortants de la protection de l'enfance », *Recherche sociale*, FORS, n°227, 2018

« Où va l'argent des pauvres—Fantasmes politiques, réalités sociologiques », Denis Colombi, 2020

Pour plus d'infos : www.mrie.org



LA VIE DE LA MRIE

Ressources

Certains d'entre vous le

savent, vos organisations peuvent devenir membres de MRIE Ressources, un espace collaboratif de production de connaissances visant à mieux « comprendre pour agir » :

- Enrichir les actions menées sur le terrain de la lutte contre la pauvreté/précarité/exclusion grâce aux compétences acquises depuis 30 ans.

- Favoriser l'appropriation des connaissances produites par les équipes engagées dans l'action de terrain.

- Soutenir l'expérimentation dans la lutte contre la pauvreté/précarité/exclusion.

- Mutualiser des ressources humaines et permettre des échanges concrets et permanents entre les membres.

L'actu de la MRIE

N°50

Janvier

2020

la lettre de la



Exclusion \ Connaitre pour Agir

TRAVAUX EN COURS

Démarche qualité :

Accueil dans les Maisons du Rhône

Dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat pour le Plan Pauvreté, le Conseil départemental du Rhône a sollicité la MRIE pour une étude quantitative et qualitative sur l'accueil social (dans les Maisons du Rhône principalement), en lien avec le déploiement des PASIP (premier accueil social inconditionnel de proximité), dispositif piloté par le CD mais porté par diverses institutions. Pour quels motifs, dans quelles conditions pratiques les personnes sont-elles accueillies ? Quels retours font-elles ? Ces questions animent le questionnaire adressé aux allocataires, ainsi que les temps d'observations en Maisons Du Rhône.

Logement d'abord et Emploi d'abord :

Comment les penser ensemble ?

Dans cette étude qualitative, à la demande de la DRDJSCS, la Mrie s'appuie sur des travaux récents menés à partir d'expérimentations du Logement d'Abord (par exemple Toi(t) D'abord - la SASSON, Logis Jeunes - Accolée) ou d'Emploi d'Abord (par exemple Lieu Ressources - Lahso, PERLE - FNDSA, Territoire zéro chômeur de longue durée, Convergence).

En quoi leur origine commune autour d'un abandon de la logique de levée des freins construit-elle une dynamique similaire ou non ? Quelles sont les complémentarités, les maillages et les transversalités qui se tissent entre ces démarches ? Ces interrogations animent nos entretiens et nos observations.

DES MOTS POUR...

... s'y retrouver entre évaluation et bilan comptable

Annaïg Abjean,
Directrice de la MRIE

Courant novembre ont été publiés deux premiers rapports « d'évaluation »¹ de l'expérimentation Territoires 0 chômeur de longue durée. Depuis se succèdent réponses et commentaires, centrés quasi exclusivement sur des éléments comptables. La MRIE propose une lecture approfondie de ces rapports, qui se veut « mobilisatrice pour l'action » : voici quelques éléments de cette lecture.

L'analyse contrefactuelle exploitée dans les rapports est basée sur un principe de « gémellité ». Il s'agit, très grossièrement exposé, d'identifier à partir de données statistiques deux ou trois territoires jumeaux pour chaque territoire expérimental, et ainsi mesurer les impacts liés au contexte (présents dans les territoires expérimentaux ET dans les territoires jumeaux) et les impacts liés à l'expérimentation (seulement présents dans les territoires d'expérimentation). L'analyse repose donc sur la qualité de cette gémellité.

Or, en l'absence de publication de la liste des territoires jumeaux, un faisceau d'indices sème le doute quant à la gémellité des données comparées. Concernant les territoires expérimentaux infra-communaux d'abord, si Villeurbanne peut être considéré parmi les territoires « à la situation plutôt favorable, qui connaissent un taux de chômage et une part de demandeurs d'emploi de longue durée comparables, voire inférieurs, à la moyenne nationale ... »², ce n'est à l'évidence pas le cas du quartier Saint-Jean, territoire enclavé et pauvre, au taux de chômage 2 à 3 fois supérieur à la moyenne nationale. Un jumeau construit à partir des statistiques de Villeurbanne pondérées en fonction des principales caractéristiques

de Saint Jean n'est pas un jumeau du quartier Saint-Jean. D'autre part, l'analyse contrefactuelle compare des CDI obtenus sur les territoires expérimentaux avec des « emplois » obtenus sur les territoires jumeaux : si certains habitants des territoires jumeaux ont fort heureusement retrouvé un emploi, combien ont retrouvé un CDI, qui rend leur situation comparable aux salariés des EBE ?

En termes de pistes pour agir, les rapports soulignent l'enjeu de la valorisation des compétences acquises. La formation professionnelle bien sûr, mais aussi les compétences acquises en situation de travail. Pour cela, et contrairement à ce que font ces premiers rapports, il faudra prendre en compte l'ensemble des activités réalisées dans le cadre des emplois en EBE : les tâches effectuées en mission, dont certaines peuvent être en-dessous des niveaux de qualification préalables de certains salariés, mais aussi la contribution des salariés à l'organisation de l'entreprise, à la création et au développement des activités. Cette contribution est, elle, largement supérieure aux niveaux de qualification des salariés, y compris des plus diplômés. Tenir compte de cette dimension des emplois créés en EBE permettra aux salariés, premiers concernés, et plus largement aux évaluateurs, d'identifier et de valoriser l'ensemble des compétences acquises. Espérons que dans un avenir proche, cet enjeu prendra le pas sur les exercices comptables actuellement en vogue... ■

¹ L'un rédigé par l'IGAS et l'IGF, l'autre par un comité scientifique chargé par la loi d'évaluer l'expérimentation.

² Rapport du comité scientifique p.11, et à plusieurs reprises ensuite, par ex p.27



AU SOMMAIRE

L'ARTICLE du MOIS p2

ENQUÊTE DE QUALIFICATION DES BESOINS DES PERSONNES SANS LOGEMENT

L'ACTU de la MRIE p4

A propos...

... de Classe Départ

La vie de la MRIE

Travaux en cours

Démarche qualité :
Accueil dans les Maisons du Rhône

Logement d'abord et Emploi d'abord :

Comment les penser ensemble ?



14 rue Passet - 69007 Lyon

Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94

e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org

Directrice de la publication : Annaïg ABJEAN

Création graphique : Nicole CRAIPEAU



ENQUÊTE DE QUALIFICATION

DES BESOINS DES PERSONNES SANS LOGEMENT

Une synthèse des résultats

Après de longs mois de travail, nous finalisons notre rapport concernant l'enquête de qualification des besoins des personnes sans logement à Lyon et Villeurbanne.

Nous avons déjà expliqué dans notre dernière lettre les enjeux de méthode et d'organisation posés par cette enquête de grande ampleur, nous n'y reviendrons pas ici. Rappelons simplement que des enquêteurs bénévoles ont parcouru l'espace public de Lyon et Villeurbanne, interrogeant toutes les personnes statiques, et qu'ils ont également, avec l'appui de nombreux partenaires, passé l'enquête dans des lieux spécifiques (squats, accueils de jour, etc.).

QUI SONT LES PERSONNES SANS LOGEMENT RENCONTRÉES ?



L'ensemble des enquêteurs mobilisés ont rencontré au cours des 3 jours de passation 881 personnes qui se sont déclarées sans logement. Cela nous a permis de constituer une base de données solide de 717 questionnaires bien remplis et utilisables. Sur ces 717 questionnaires, ¼ environ ont été passés en parcourant les carrés, les ¾ dans des lieux spécifiques.

(SUR)VIVRE SANS LOGEMENT

Parmi ces personnes, 1/3 a dormi dehors la veille de l'enquête, 28.7% ont dormi en squat et 14.5% en centre d'hébergement (ou hôtels).

Par ailleurs, un peu plus de 1 personne interrogée sur 10 déclare avoir été hébergée chez un tiers la veille de l'enquête. Ces personnes recourent peu aux dispositifs de soutiens aux sans-abris, et sont rarement interrogées parce que ne portant pas les stigmates "supposés" du sans-abrisme. Parmi elles, 43% ont été interrogées en parcourant les carrés, ce qui valide notre méthode d'enquête systématique sans a priori. La moitié des personnes environ sollicite le 115 (1/3 qui appelle « tous les jours ou presque », 14% une fois par mois). Par ailleurs ¼ des personnes n'ont jamais appelé le 115 et 1/5 déclare avoir arrêté d'appeler.

78% des personnes ont une adresse où recevoir du courrier, et seulement 44% des personnes connaissent un lieu de type accueil de jour. En cas d'urgence, seulement 34% des personnes déclarent connaître des personnes à contacter qui pourraient les aider.

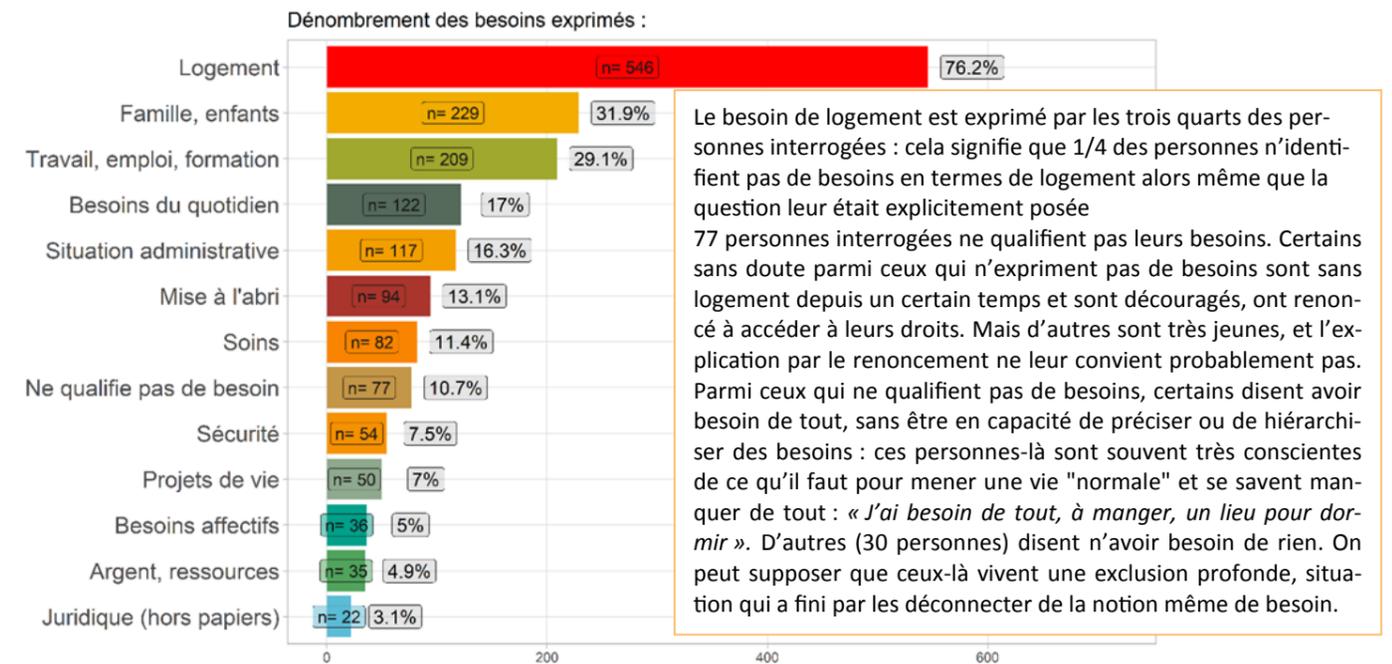
LES PROFILS SOCIO- DÉMOGRAPHIQUES

Un gros quart des personnes interrogées sont des femmes. Celles-ci dorment plus souvent, c'est vrai, en centre d'hébergement (22.5% d'entre elles, 11.5% des hommes) ; mais près de 30% d'entre elles ont dormi dehors (35% des hommes) la veille de l'enquête. Les femmes sont plus souvent en couple (52% des femmes, 21% des hommes) et vivent plus souvent avec au moins l'un de leurs enfants (53% des femmes, 12% des hommes). 93 femmes rencontrées qui ne vivent pas en couple, et parmi elles 53 vivent également sans enfants, soit environ 7% des personnes interrogées (quand les hommes isolés représentent environ 48% des enquêtés).

La jeunesse des enquêtés est frappante : presque la moitié d'entre eux (un peu plus de 44%) a moins de 30 ans ou moins. Les plus jeunes semblent souffrir davantage de l'isolement et ils sont moins en lien avec les dispositifs et services de soutien. Ils sont depuis moins longtemps que les autres sans logement (...).

12% des personnes interrogées ont plus de 50 ans. On compte parmi elles 50% de personnes sans logement depuis moins de un an.

LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES PERSONNES



DES BESOINS APPARAISSANT "EN CREUX"

Certains besoins mentionnés apparaissent largement sous-estimés au regard des résultats de l'enquête :

- Les besoins en termes de logement : près d'un quart des personnes rencontrées n'expriment pas de besoin de logement alors même qu'elles vivent sans logement.

- Les besoins du quotidien : ces besoins ont été relativement peu formulés par les personnes, alors que les résultats de l'enquête montrent qu'elles sont nombreuses à ne pas savoir à qui s'adresser ou à être sans solution pour prendre une douche, poser leurs affaires ou s'abriter de la pluie.

- Les besoins de soins et d'accès à la santé : ce besoin a été mentionné seulement par 82 personnes, or près de 15% des personnes n'ont pas vu de médecin depuis plus d'un an, 10% des personnes rencontrées ne savent pas quand elles ont vu un médecin pour la dernière fois. Les addictions n'ont été mentionnées que par une seule personne rencontrée, alors même que durant les passations, des enquêteurs en ont constatées, notamment liées à l'alcool.

D'autres besoins n'ont jamais été identifiés par les personnes alors qu'ils apparaissent à la lecture des autres résultats de l'enquête, dont par exemple :

- La domiciliation : 149 personnes, soit plus de 20% des personnes rencontrées, ne sont pas domiciliées.
- L'accès au numérique : seuls 24% des personnes utilisent internet pour leurs démarches administratives. ■

LE CHEMIN VERS LE LOGEMENT

Près de 42% des personnes ont déposé une demande de logement, et environ 44% ont déposé une demande d'hébergement.

Si l'on s'intéresse aux trois prérequis habituels de l'accès au logement social (le fait d'être en règle, d'avoir des revenus réguliers et d'avoir déposé une demande de logement), on constate que 71 personnes cumulent ces trois critères (10% des enquêtés environ).

Par ailleurs, 646 personnes ont au moins un critère manquant pour accéder au logement. Cela peut nous amener à questionner la pertinence de ces prérequis dans l'accès au logement. Cela nous donne à voir également les marges de progression possibles sur chaque critère : renforcer les dépôts de demande de logement, améliorer le recours aux allocations, accompagner vers l'emploi, aider à la clarification et à la stabilisation des situations administratives.